

Droit, Économie, Gestion mention Gestion

RNCP17930 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	315p, 310
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

<http://www.u-clermont1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La Licence Gestion combine de manière équilibrée des enseignements en Gestion et économie. Les étudiants acquièrent sur trois ans les outils marketing, stratégique, comptable, statistiques et informatiques. Ils savent analyser les grandes questions économiques, rédiger une synthèse, analyser un marché, réaliser une analyse financière. La professionnalisation fait partie des objectifs de la formation.

Deux parcours apparaissent en 3ème année : Comptabilité-Finance, Management.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Articulée aux besoins des organisations privées et publiques, la licence mention Gestion offre une formation adaptée aux exigences actuelles du marché du travail en permettant à l'étudiant d'acquérir les compétences suivantes :

- Aptitude à définir et à résoudre des problèmes économiques
- Maîtrise des raisonnements économiques et compréhension des grandes questions économiques
- Maîtrise des principaux outils et démarches de gestion en Comptabilité, Finance, Marketing, GRH, Management Commercial...
- Compréhension des modalités de fonctionnement des organisations associée à la maîtrise des outils de leur management
- Maîtrise des techniques quantitatives : mathématiques et statistiques appliquées à la gestion
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise de deux langues étrangères.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires de ce diplôme exercent dans les secteurs suivants : Banque – Comptabilité – Marketing – Ressources Humaines – Contrôle de Gestion

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les emplois accessibles sont ceux de niveau Bac+3 liés aux secteurs d'activité cités précédemment.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Accès par la Commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17930/>